

### The Negev Coexistence Forum for Civil Equality -NCF

Les citoyens bédouins arabes d'Israël sont originaires du désert du Néguev (Naqab, en arabe), où ils ont vécu pendant des siècles en tant que peuple semi-nomade, bien avant la création de l'État d'Israël en 1948. Les membres de la communauté bédouine sont une partie intégrante de la minorité arabe palestinienne, ainsi que des citoyens de l'État d'Israël. Combinant l'élevage et l'agriculture, ils sont installés dans des villages liés par des systèmes de parenté (tribus), ce qui a largement déterminé la propriété foncière. Avant 1948, environ 65 000 à 100 000 Bédouins vivaient dans le Naqab. Après 1948, la plupart ont été expulsés ou ont fui à Gaza, en Égypte, en Cisjordanie et en Jordanie, et il ne reste qu'environ 11 000 Bédouins dans la région.

Au début des années 1950 et jusqu'en 1966, Israël a concentré les Bédouins dans une zone restreinte, connue sous le nom «*al-Siyāj*», sous administration militaire, ne représentant qu'environ 10% de leur terre ancestrale d'origine. Pendant cette période, des villages entiers dans l'ouest et le nord du Naqab ont été déplacés et leurs habitants transférés dans la région du *Siyāj*.<sup>1</sup>

Aujourd'hui, environ 258 500 citoyens bédouins d'Israël vivent dans le Naqab dans trois types de localités : -des villes planifiées par le gouvernement des villages reconnus et - des villages qu'Israël refuse de reconnaître (villages non reconnus).<sup>2</sup> Il y a 35 villages bédouins non reconnus dans le Naqab. qu'Israël appelle soit la «dispersion» soit les «villages illégaux», qualifiant leurs habitants d' «intrus» sur les terres de l'État et de «criminels».<sup>3</sup> La plupart de la population bédouine a perdu sa terre quand Israël l'a déclarée comme *Mawat* (« morte », terres agricoles non cultivées) et l'a réclamée en tant que terres domaniales.<sup>4</sup>

*Les terres qui appartenaient aux Bédouins devenus réfugiés comme celles appartenant aux Bédouins restés en Israël ont été appropriées et nationalisées par un certain nombre de lois, notamment la loi de propriété vacante (1950) et la loi d'acquisition foncière (1953).*

Aucune exception n'a été faite pour les bédouins du Naqab qui ont été expulsés de force de leurs terres ancestrales par le même gouvernement israélien qui est devenu le gardien « en titre » de ces terres. La loi de planification et de construction promulguée en 1965 a conduit à classer la majeure partie de la région du *Siyāj* comme terre agricole. A partir du moment où la loi est entrée en vigueur, chaque maison construite dans cette zone a été qualifiée d'illégal et toutes les maisons et structures déjà existantes dans la zone ont été rétroactivement déclarées illégales.<sup>6</sup>

Depuis le début des années 70, Israël mène un processus continu d'urbanisation non consensuel et non participatif. En conséquence, aujourd'hui selon le CBS - *Central Bureau of Statistics* - plus de 72% de la population bédouine du Naqab réside dans des cantons et villages reconnus caractérisés par la pauvreté, la privation, un chômage élevé, la criminalité

et la tension sociale, ainsi que la présence insuffisante des services de l'État<sup>7</sup> Outre les sept communes, l'État a reconnu 11 villages bédouins à partir de 1999<sup>8</sup>, saluant leur reconnaissance comme un changement fondamental dans la politique gouvernementale, qui s'était auparavant concentrée exclusivement sur l'urbanisation forcée. Cependant, près de deux décennies plus tard, il n'y a pas de différence significative entre ces villages et les villages non reconnus. Les habitants de la plupart des villages reconnus continuent de se voir refuser l'accès aux services de base et sont constamment menacés de démolition de maisons.<sup>9</sup>

Les 28% restants de la population bédouine (environ 90 000 personnes) vivent dans des villages non reconnus<sup>10</sup> qui n'apparaissent sur aucune carte officielle et dont la plupart ne présentent aucune installation sanitaire et éducative ou infrastructure de base. Leurs résidents ne disposent d'aucun organisme gouvernemental local officiel et sont représentés uniquement au Conseil régional des villages non reconnus (RCUV), un organisme communautaire informel.

## **Évènements en 2020**

### **Mécanismes de déplacements forcés pendant la crise de Covid**

En 2020, Israël a continué sa politique de dépossession à travers ses projets « nationaux ». Ceux-ci incluent :

- l'extension de la zone industrielle spéciale de Ramat Beka, qui implique des restrictions importantes sur les constructions pouvant conduire au transfert forcé d'environ 1.200 familles et induire des risques sanitaires pour les résidents bédouins qui y resteraient<sup>12</sup> ;
- l'extension de la Route 6, qui va entraîner la destruction d'environ 600 installations bédouines dans au moins 9 villages non reconnus<sup>13</sup> ;
- la création d'une mine de phosphate à Sdeh-Bahir (qui va entraîner la destruction de plus de 1995 bâtiments et mettre en danger la santé d'environ 11.000 Bédouins dans cette zone) est actuellement mise en attente sous ordonnance conditionnelle de 2 ans ; l'État doit expliquer pourquoi les implications et effets sanitaires n'ont pas été pris en considération. Si cette ordonnance devenait permanente, sa création pourrait être évitée. La Cour suprême doit tenir une audience le 23 février 2021 sur la révision du statut de l'ordonnance.<sup>14</sup>
- la création de deux nouvelles lignes ferroviaires, qui vont traverser plusieurs villages bédouins – y compris les deux communes de Ksīfih et 'Ar'arah an-Nagab, ainsi que plusieurs villages non reconnus dont az-Sa'arūah, al-Fur'ah, al-Bhīrah, al Gatāmā, al Gazzah et Rakhamah, qui seront coupés en deux, impliquant d'importants bouleversements et saisies de terres<sup>15</sup>.

Le recours d'Israël aux démolitions comme mécanisme de déplacement forcé des

populations bédouines du Naqab/Neguev s'est poursuivi en violation des droits à un logement décent reconnu par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948<sup>16</sup> et dans le ICESCR<sup>17</sup> en 1966. 10.000 Bédouins du Neguev/Naqab vivent actuellement dans des maisons sujettes à démolition en raison de l'absence de plan de construction pour leurs villages, qu'ils soient reconnus ou non reconnus. Dans le cas des douzaines de villages bédouins non reconnus, ils se trouvent, en l'absence de plans de construction, sans la possibilité de solliciter et d'obtenir des permis de construire, car le gouvernement continue de les définir comme villages illégaux. Depuis mars 2020, en dépit de l'état d'urgence et du confinement ordonné par le gouvernement<sup>18</sup>, les autorités continuent de lancer des ordres de démolition et de labourer des centaines d'acres de champs dans plus d'une douzaine de villages bédouins, reconnus ou non reconnus. Cela illustre la poursuite des politiques initiées en 2019, qui avec l'appui d'une forte mobilisation de moyens répressifs, ont conduit à la destruction de quelques 2.241 constructions pendant cette année<sup>19</sup>.

En réponse à la requête d'organisations de la société civile<sup>20</sup> et d'un membre bédouin de la Knesset, M. Saeed Al-Kharumi, le ministre de la justice a entrepris d'arrêter la démolition des structures d'habitation dans le Naqab, de réduire les ordres administratifs de démolition et de limiter les contacts directs entre l'Unité nationale pour l'application des lois de planification et de construction et la population pendant la crise sanitaire du covid 19.

Entre mars et décembre 2020, NCF a continué à surveiller la situation et relevé plus de 85 incidents dans lesquels les autorités chargées de l'application de la loi ont continué à émettre des ordres de démolitions et à les exécuter, ainsi qu'à soumettre des éleveurs à des interrogatoires et infliger des amendes à des pasteurs, principalement dans le but de les harceler. Tout cela et davantage encore – des villageois ont informé NCF que de nombreux inspecteurs et policiers patrouillaient les villages et avaient des échanges avec la population sans prendre aucune précaution pour prévenir la contamination par le virus. Comme signalé plus haut, ces mesures, qui conduisent efficacement la population à détruire ses propres maisons, causent une grande détresse, spécialement en situation de pandémie<sup>22</sup>.

### **Des démolitions en hausse**

Bien que l'on n'ait pas encore les chiffres des démolitions infligées aux communautés bédouines en 2020, la tendance à la hausse persiste depuis 2019, mêmes pendant la crise du Covid 19.

Il y a eu une petite diminution des démolitions en 2019, 3,65% de moins qu'en 2018, (de 2.326 à 2.241) dont 30% concernaient des habitations. La proportion de démolitions effectuées par les propriétaires des structures ci-après « auto-démolitions » s'est maintenue, autour de 88% des démolitions<sup>23</sup>. Un autre chiffre intéressant est l'augmentation de 146% du nombre de démolitions effectuées par les propriétaires avant même que tout ordre de démolition ait été donné. -736 structures en 2019 (33% de toutes les démolitions) comparé à 299 structures en 2018<sup>24</sup>. Ces chiffres reflètent les décisions individuelles

prises par les propriétaires arabes bédouins de démolir leurs propres habitations pour éviter la répétition d'expériences traumatiques causées par la violence de la police et des agents de la force publique.

Cette tendance à la hausse doit aussi être interprétée dans le contexte des mesures introduites par la loi *Kaminitz* visant à durcir l'application et la répression des infractions à la *Loi de planification d'Israël*<sup>25</sup>. Elles furent accompagnées par l'adoption de nouvelles réglementations (en juin 2018) qui ont augmenté le tarif des amendes pour violations de la Loi sur la planification et la construction, et supprimé tout contrôle judiciaire des procédures<sup>26</sup>. Tout ceci a renforcé la pression sur les habitants bédouins les poussant à démolir leurs installations devant la menace de fortes amendes.

A travers les ordonnances judiciaires, les amendes élevées, la constante présence de contrôleurs et de policiers sur le terrain, et l'utilisation de drones, les services de répression ont joué un rôle croissant dans l'intimidation et la menace exercées contre les habitants bédouins pour les pousser à des « accords » avec l'Autorité pour le Développement et l'installation des Bédouins au Neguev (ci-après « Autorité bédouine ») contre leur gré. Ces procédures sont décrétées prioritaire par l'Autorité bédouine, et servent « d'incitation à trouver un accord d'évacuation avec les habitants ».<sup>27</sup>

L'Etat d'Israël utilise tous les moyens à sa disposition pour concentrer la communauté bédouine dans de grandes communes surpeuplées et cela contre la volonté de ses membres, plutôt que de négocier une solution juste au problème de la propriété foncière et de l'occupation des terres bédouines. En pratique il n'y a pas d'obstacle pour trouver une solution qui soit acceptée par tous, qui respecte les souhaits de la population bédouine et les aspirations de l'État. La dépossession et la politique de négociation violente et agressive, incluant des moyens coercitifs et la démolition des maisons, ne conduiront à aucune solution. Le recours aux démolitions au Naqab a des conséquences dévastatrices, notamment la désintégration de la structure sociale de la communauté et l'affaiblissement des niveaux d'autorité, ainsi qu'un sentiment de peur et de défiance vis à vis de l'État et des autorités agissant en son nom.

### **L'insuffisance des services de base et des mesures d'urgence pendant la pandémie.**

Les étudiants arabes bédouins du Naqab ont été durement affectés par la pandémie car la décision de passer à l'enseignement à distance n'a pas été accompagnée par les infrastructures nécessaires à la poursuite des cours par Internet<sup>28</sup>. La population bédouine a peu d'accès à Internet, les difficultés sont dues à l'absence d'électricité et de connexion sans fil – c'est le cas dans les plupart des villages et communes bédouines.

La proportion des foyers connectés à Internet dans les localités bédouines est seulement de 34%<sup>29</sup> et dans les villages non reconnus où il n'existe pas d'infrastructure de connexion à Internet, ils ont forcés de dépendre du réseau mobile. Ce n'est pas une solution, cependant, car il n'y a aucun accès au réseau mobile dans de nombreux villages non reconnus, tandis que la réception ailleurs n'est que partielle. Les habitants ne sont donc pas en mesure de se

connecter et la plupart d'entre eux manquent d'ordinateurs ou d'appareils leur donnant accès à Internet. Dans de nombreuses communautés l'accès à la télévision ou aux services mobiles est aussi limité. En raison de la crise sanitaire, de nombreux services et informations étaient fournis en ligne – cependant l'absence de services de base les a empêchés d'accéder aux informations importantes, de recevoir leurs prestations et allocations, de demander des allocations de chômage et davantage. De plus, se présentait là une opportunité pour le gouvernement de fournir des équipements informatiques à tout étudiant qui en avait besoin mais ce plan s'avéra infructueux.<sup>30</sup>

Que de nombreux étudiants soient amenés à abandonner leurs études à cause d'une inégalité d'accès à l'enseignement et aux communications est très préoccupant. Il y aura vraisemblablement un décrochage important des étudiants arabes bédouins au Naqab – 52% de étudiants arabes pensent arrêter leurs études car continuer l'enseignement à distance leur est presque impossible et les frais d'inscription universitaire sont trop élevés pour eux en ce moment<sup>31</sup>. Selon l'évaluation du Dr. Sarb Abu-RAbia-Queder, l'incapacité de l'État à fournir des solutions à temps ne résultera pas seulement en un pourcentage de décrochage important mais aura des conséquences irréversibles sur l'avenir de la jeunesse arabe bédouine.<sup>32</sup>

Dans le domaine de la santé, les services médicaux manquent gravement dans les villages non reconnus et, pour la majorité de la population, les cliniques sont éloignées et inaccessibles. Les services d'urgence de la MDA (*Magen David Adom*, l'Étoile rouge de David) n'ont aucun moyen pour atteindre de nombreuses parties des villages non reconnus (sans routes) et, en l'absence de transport public, la distance est un obstacle majeur aux traitements médicaux. Les conditions sanitaires sont désastreuses, en particulier en raison de l'absence d'eau courante et de système d'évacuation des eaux usées. Les conditions matérielles des habitations dans les villages ne permettent pas une réelle isolation. Cela est encore plus problématique pour les femmes arabes bédouines, en l'absence de moyens pour s'isoler respectueux de leur culture et répondant à leurs besoins.

L'une des conditions de base pour réduire les inégalités sanitaires est de favoriser des moyens d'information appropriés pour les différentes populations et communautés. Tandis que le premier outil de lutte contre la pandémie était à l'origine basé sur une participation active et une prise de conscience de la population sur les risques d'infection, l'information essentielle n'a pas été suffisamment rendue accessible. Durant les premières semaines de la crise du COVID 19, le ministère de la santé a montré un manque de préparation pour diffuser l'information en arabe. Le budget alloué au ministère de la santé consacré aux campagnes d'information en arabe était seulement de 4,1 millions de NIS, soit quelque 10% du budget, alors que la population arabophone représente approximativement 20% de la population totale d'Israël<sup>33</sup>. De plus le Forum pour la coexistence dans le Neguev (NCF) a signalé un manque de personnel arabophones sur les lignes d'appel d'urgence de la MDA, ce qui a encore limité l'accès aux services de santé des populations arabophones pendant la pandémie<sup>34</sup>. Dans le cadre du récent lancement de la campagne de vaccination des

personnes à risques et des personnels soignants en Israël, seulement deux sites proposent des vaccinations au Naqab : un à Rahat et un à Beer Shevav.<sup>35</sup>

En ce qui concerne les installations d'isolement appropriées pour les femmes bédouines, le gouvernement n'a pas trouvé de solution adaptée et satisfaisante pour les Bédouins arabes habitant les villages du Naqab. Les femmes de ces villages habitent des maisons qui n'offrent aucune possibilité réelle d'isolement. De même, à la fin de décembre 2020, aucune facilité d'isolement n'avait été organisée dans les villes bédouines, et les solutions proposées n'étaient pas adaptées aux femmes musulmanes du Naqab.

### **L'intervention internationale : revendications territoriales non résolues et démolitions de maisons**

Le 12 octobre 2020, six rapporteurs spéciaux des Nations Unies ont écrit au gouvernement d'Israël combien son traitement des communautés bédouines était préoccupant<sup>36</sup>. Particulièrement les évictions forcées et les démolitions de maisons en pleine pandémie du COVID 19 au Naqab, ainsi que le recours à des sanctions pénales et administratives à l'encontre de défenseurs des droits humains, notamment Sheikh Sayad Abu Madhi'm al-Turi et d'autres membres de sa famille à Al-'Arāgīb. Par conséquent, ils demandaient des informations sur les mesures prises par le gouvernement pour protéger les habitants des villages et des villes des risques sanitaires dans le contexte de la pandémie du COVID 19.<sup>37</sup>

Les conclusions du Comité des Nations Unies sur l'élimination des discriminations raciales<sup>38</sup>, publiées en janvier 2020, exprimaient ses :

*inquiétudes devant les démolitions de maisons et l'absence d'une véritable participation et consultation des communautés bédouines dans l'élaboration de ces planifications, qui ont un impact sur leur accès aux terres et à la propriété.*

Le Comité a également exprimé sa préoccupation concernant l'accès réduit à des logements décents, aux réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité et de transport public<sup>39</sup>; il a ordonné que soient prises différentes mesures pour améliorer la situation de la population bédouine, y compris l'adoption du *Plan de développement socio-économique pour le Neguev bédouin (2017-2020)*, et pour renforcer l'accès à l'enseignement et aux services sociaux et publics. Le comité a recommandé :

- *d'apporter une solution aux revendications foncières en instance, de manière rapide, transparente et effective ;*
- *de reconnaître les villages non reconnus ;*
- *de prendre toutes les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de vie et*
- *d'arrêter les démolitions de maisons et les évictions de Bédouins de leur terres ancestrales.*

Il a de plus recommandé que l'État d'Israël élimine tous les obstacles rencontrés par les femmes bédouines pour accéder à l'emploi, l'éducation, les services de santé et la justice, et

introduise le point de vue des femmes issues de minorités dans toutes les politiques et stratégies en matière de parité entre les sexes.

En ce qui concerne le droit au travail, à l'éducation et à la santé, le Comité a exprimé son inquiétude concernant les restrictions concernant l'emploi imposées aux communautés bédouines, et a recommandé qu'Israël apporte une réponse au problème que posent le grand nombre d'étudiants bédouins qui abandonnent leurs études, le manque de classes et de crèches, et qu'il ouvre un accès à l'éducation et à la formation aux femmes bédouines, à la hauteur de leur expérience et compétences professionnelles

### **Perspectives pour 2021**

Les étudiants arabes bédouins des villages non reconnus ont été fortement victimes de la pandémie car l'enseignement à distance était la seule alternative offerte par le gouvernement pour la poursuite des études pendant le confinement. Un énorme problème d'équité demeure, car les étudiants des villages non reconnus du Naqab sont sévèrement désavantagés face à l'enseignement à distance. Le manque de connexion Internet, d'équipement informatique et d'électricité montre que même si la pandémie accentue le problème, ce n'en est pas la cause. Le gouvernement doit apporter une solution à l'énorme problème d'inégalité permanente, et pas seulement pendant la pandémie. C'était l'occasion d'en limiter les dommages, cela aurait entraîné d'importants problèmes logistiques en matière de distribution et de connexion à Internet des villages du Naqab, ce que des gouvernements responsables doivent assumer en temps de crise, mais que les politiciens ont décidé de ne pas faire.

Le gouvernement a récemment reporté le vote d'une résolution pour reconnaître trois villages bédouins qui n'étaient pas encore reconnus : Abdih, Rakhamah et Khašim Zannah<sup>40</sup>. Ce report était dû à l'opposition de la plupart des ministres de droite et à leur demande de voter l'établissement de 46 « *jeunes colonies juives* » (avant - postes illégaux) dans les territoires occupés de Cisjordanie, priorité majeure d'intérêt national<sup>41</sup>. Les ministres qui ont désapprouvé la reconnaissance des villages bédouins ont pris pour argument que la régularisation d'une nouvelle colonie en Cisjordanie qu'ils avaient proposée récemment avait été bloquée, et qu'un gouvernement approuvant la régularisation de villages bédouins mais pas celle d'une nouvelle colonie en territoire occupé était menacé de perdre « son droit d'exister ». Ces manœuvres du gouvernement se fondent uniquement sur des intérêts politiques et non sur celui du peuple bédouin arabe autochtone, qui continue injustement à endurer le manque d'eau, d'électricité, de routes carrossables et de services de base pour mener une existence digne. La décision de ne pas reconnaître les villages bédouins est évidemment étroitement liée aux prochaines élections et à l'incapacité du gouvernement à trouver un accord.

En raison de la crise de confiance au sein de la société bédouine du Naqab, de la négligence et de la politique de discrimination du gouvernement, seulement 15% des Arabes israéliens de plus de 50 ans se font vacciner, en comparaison avec les 25% des juifs non haredi et 27,8% des juifs orthodoxes<sup>42</sup>.

## Notes et références

1. "The Arab-Bedouin Community in the Negev-Nagab – A Short Background". Negev Coexistence Forum for Civil Equality, accessed 17 February 2020: <https://www.dukium.org/the-arab-bedouin-community-in-the-negev-nagab-a-short-background/>
2. CBS, Localities and Population, by District, Sub-District, Religion and Population Group, 2018.
3. For an interactive map of the Arab Bedouin villages in the Negev-Naqab, including background and information on services and infrastructure, see: <https://www.dukium.org/map/>
4. For example, see: <http://law.haifa.ac.il/images/documents/ColonialismColonizationLand.pdf>
5. Absentee Property Law, 1950. [Hebrew] [https://www.nevo.co.il/law\\_html/Law01/313\\_001.htm](https://www.nevo.co.il/law_html/Law01/313_001.htm)
6. Land Acquisition Law, 1953. [Hebrew] [https://www.nevo.co.il/law\\_html/Law01/p214\\_002.htm](https://www.nevo.co.il/law_html/Law01/p214_002.htm)
7. See the NCF Report on demolitions, July 2020, p.8, for more details, available at: <https://www.dukium.org/wp-content/uploads/2020/07/HDR-2020-Data-on-2019-Eng-3.pdf>
8. Op. Cit. (1)
9. Op. Cit. (7)
10. See the NCF and Adalah's report to UN CERD, January 2019, p.2, available at: [https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCERD%2fNGO%2fISR%2f37260&Lang=en](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCERD%2fNGO%2fISR%2f37260&Lang=en)
11. CBS, Total population estimations in localities, their population and other information, 2018.
12. Op. Cit. (7)
13. Op. Cit. (7)
14. Op. Cit. (7)
15. For more details of these projects and their implications for the Bedouin community, see NCF and Adalah report, 2019, "Joint NGO Report: UN Committee on Economic, Social and Cultural Rights Re: List of Issues for the State of Israel Violations of the ICESCR by Israel against the Arab Bedouin in the Negev/Naqab desert"
16. Declaration of Universal Human Rights, UN, <https://www.un.org/en/universal-declaration-human-rights/>
17. The United Nations General Assembly. (1966). International Covenant on \_\_\_\_\_ Economic, Social, and Cultural Rights. Treaty Series, 999, 171, <https://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/cescr.aspx>
18. Explained: New coronavirus guidelines edging Israel closer to total lockdown. (2020). Retrieved 28 December 2020, from <https://www.haaretz.com/israel-news/new-coronavirus-guidelines-edging-israel-closer-to-total-lockdown-1.8683889>
19. Op. Cit. (7)



20. Ministry of Justice's response to civil society request to stop home demolitions, March 2020, <https://www.dukium.org/wp-content/uploads/2020/.pdf>
  21. Coronavirus: As Israel shuts down, authorities destroy Bedouin crops. (2020). Retrieved from: <https://www.middleeasteye.net/news/coronavirus-israel-shut-down-authorities-continue-evict-bedouin>
  22. As part of our multimedia and advocacy project, we have produced a video with a compilation of demolition orders served and execution of demolitions that occurred during the COVID-19 crisis in the Negev. Demolition of buildings in the Naqab during COVID-19. (2020). <https://www.youtube.com/watch?v=kcf6pYfY7tQ&t=3s>
  23. Self-demolitions are carried out by the owners of the structures themselves, after a demolition order has been issued, to avoid the presence of police forces and criminal sanctions that may be imposed on the owners. See the NCF Report on demolitions, July 2020, available at: <https://www.dukium.org/wp-content/uploads/2020/07/HDR-2020-Data-on-2019-Eng-3.pdf>
  24. Ibid
  25. Op. Cit. (7)
  26. Op. Cit. (7)
  27. Southern Administration for the Coordination of Enforcement of Land Laws, 'Summary of Working Year 2019', 2020, p. 21 Section 15 [Hebrew], .pdf
  28. Green, D. (2021). Bedouin in remote Negev villages fend for themselves during COVID-19 pandemic. <https://www.haaretz.com/israel-news/.premium-bedouin-in-remote-negev-villages-fend-for-themselves-during-COVID-19-pandemic-1.8799409>
  29. Abu-Kishk, H. and Mendels, Y., 2020. Digital Divide and Distance learning among Bedouin students during the COVID-19 crisis.
  30. The Follow Up Committee on Arab Education-Israel, 2020. Arab life in Israel: Needs and problems that require immediate treatment in preparation for the opening of the 2021-2020 school year.
  31. [www.calcalist.co.il](http://www.calcalist.co.il). 2020. Survey: Half of students fear they will not find a job after graduation. (Hebrew).
  32. Everything is political. The Ministry of Education abandons the children and leaves them to take care of themselves, 2020 [Hebrew], <https://www.themarker.com/news/education/.premium-1.9282515>
  33. Rosner, Y., Ziv, H., Litvin, A., Gutzeit, Z. and Majadle, G. (2020). The First 100 Days of COVID-19 in Israel's Healthcare System. [online] Physicians for Human Rights.
- 
34. "Model for developing local emergency response in Arab local authorities to address the challenges of the coronavirus", Sikkuy, April 22, 2020 [Hebrew].
  35. Health officer from Clalit (5.1.2021), personal communication.
  36. Communication sent to the State of Israel on behalf of the Special Rapporteurs on housing, cultural rights, human rights defenders, Indigenous Peoples, internally displaced persons, minority issues and racism, <https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadPublicCommunicationFile?gId=25601>
  37. Ibid

38. See the conclusions of the Committee on the Elimination of Racial Discrimination, E/C.12/ISR/CO/4, 27 January 2020. Available at: [https:// www.un.org/unispal/document/concluding-observations-on-the-combined-seventeenth-to-nineteenth-reports-of-israel-advance-unedited-version-cerd- c-isr-co-17-19/](https://www.un.org/unispal/document/concluding-observations-on-the-combined-seventeenth-to-nineteenth-reports-of-israel-advance-unedited-version-cerd-c-isr-co-17-19/)
39. Ibid
40. And there comes the Minister of Settlement, Tzachi Hanegbi. (2021). [https:// www.haaretz.co.il/opinions/.premium-1.9427890](https://www.haaretz.co.il/opinions/.premium-1.9427890)
41. Lazaroff, T. (2021). Settlers start hunger strike, saying they, not Arabs are Netanyahu's base. <https://www.jpost.com/israel-news/settlers-start-hunger-strike-saying-they-not-arabs-are-netanyahus-base-654243>
42. Boxerman, A. (2021). Officials concerned by low vaccination rate among Arab Israelis, <https://www.timesofisrael.com/officials-concerned-by-low-vaccination-rate-among-arab-israelis/>

Le *Negev Coexistence Forum for Civil Equality* (NCF) a été créé en 1997 pour offrir un espace à la société commune arabo-juive dans la lutte pour l'égalité civile et la promotion de la tolérance mutuelle et de la coexistence dans le Néguev/Naqab. La NCF est unique en ce qu'elle est la seule organisation arabo-juive qui se concentre uniquement sur les problèmes auxquels est confrontée la région du Néguev/Naqab. NCF considère que l'État d'Israël ne respecte pas, ne protège pas et ne remplit pas ses obligations en matière de droits humains, sans discrimination, envers les communautés autochtones arabes bédouines du Néguev/Naqab. En conséquence, NCF a défini l'un de ses objectifs comme la réalisation des droits civiques complets et de l'égalité pour toutes les personnes qui font du Néguev/Naqab leur maison.

**Source :** IWGIA *The Indigenous World 2021*

Traduction pour le GITPA par **Véronique Hahn de Bykhovetz**